

Demande de changement de nom d'une personne adulte

Utilisez cette demande si :

- vous avez 16 ans ou plus, et
- vous vivez en Ontario depuis au moins 12 mois.

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur le changement de nom*, L.R.O. 1990, c.C. 7. Ils seront utilisés pour déterminer si un changement de nom peut être accordé, pour inscrire et enregistrer le changement de nom, pour publier le changement de nom dans la Gazette de l'Ontario, pour fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement, des certificats et des avis de recherche et à des fins statistiques, de sécurité et d'application de la loi, de correction, d'adoption et de divulgation de l'adoption. Faire délibérément une fausse déclaration sur ce formulaire constitue une infraction.

Si vous avez des questions concernant la collecte de ces renseignements ou concernant cette demande, veuillez communiquer avec

Le registraire général adjoint
Bureau du registraire général
CP 3000, 189, rue Red River
Thunder Bay ON P7B 5W0



**Téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156
ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305;
ATS/téléscripteur (pour les malentendants) 416-325-3408.**

Renseignements importants au sujet de cette demande

1. **La présente demande est un dossier officiel permanent.**
 - **L'avis de changement de nom est publié dans la Gazette de l'Ontario, la publication officielle du gouvernement de l'Ontario, qui peut être consultée en ligne.** La *Loi sur le changement de nom* prévoit des exceptions à la publication. **Voir la partie 5 de la demande pour plus d'informations sur le formulaire, les documents à produire, la vérification des dossiers de police et la publication du changement de nom dans la Gazette de l'Ontario.**
2. **Assurez-vous d'avoir le bon formulaire.** Il y a trois formulaires différents pour le changement de nom :
 - **Demande de changement de nom d'une personne adulte** – Vous devez utiliser cette demande si vous avez 16 ans ou plus, que vous désirez changer votre propre nom et que vous vivez en Ontario depuis au moins 12 mois.
 - **Demande de changement de nom d'un enfant** – Vous devez utiliser cette demande si vous désirez changer le nom de vos enfants qui ont 17 ans ou moins et qui vivent en Ontario depuis au moins 12 mois ou depuis leur naissance si l'enfant a moins d'un an.
3. **Procurez-vous le bon nombre de demandes.** Vous devez remplir une demande pour chaque adulte et chaque enfant dont le nom doit être changé.
4. **Remplissez la demande. Remarque :** Il vous faudra peut-être plusieurs semaines pour obtenir tous les renseignements dont vous aurez besoin. Prévoyez suffisamment de temps!
 - Écrivez lisiblement, en caractères d'imprimerie, à l'aide d'un stylo à l'encre bleue ou noire.
 - **N'utilisez pas de liquide correcteur sur cette demande.**
 - Si vous voulez modifier des renseignements que vous avez indiqués sur le formulaire, ou si vous avez fait une erreur, vous devez faire ce qui suit :
 - Mettez les renseignements erronés entre parenthèses.
 - Entrez les bons renseignements.
 - Mettez vos initiales à côté de chaque changement. La personne mandatée pour ce formulaire doit aussi apposer ses initiales à côté de chaque changement avant l'assermentation. Voir la partie 6 pour plus de renseignements.
 - La présente demande comporte sept parties. **Vous n'aurez peut-être pas à remplir toutes les parties.** Lisez attentivement les instructions qui se trouvent au début de chaque partie pour savoir ce qu'il faut faire.
5. Les droits sont les suivants :
 - 137 \$ pour chaque changement de nom d'une personne adulte.
 - 22 \$ pour chaque changement de nom d'un enfant de 17 ans ou moins, fait avec le formulaire Demande de changement de nom d'un enfant **si le nom de l'enfant doit être changé en même temps que le nom d'un de ses parents.** Si le nom de l'enfant doit être changé sans que le nom d'un parent soit changé, les droits sont de 137 \$.
 - Les droits peuvent changer sans préavis.
6. Envoyez les documents par la poste au Bureau du registraire général de l'état civil (l'adresse postale est indiquée à la première page de la demande). Vous devez également inclure :
 - les certificats et les documents énumérés dans la partie 5 ainsi que les droits.
 - Inscrivez votre adresse, en caractères d'imprimerie, dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe avant de l'envoyer par la poste.

Que se passe-t-il une fois que votre changement de nom est approuvé ?

- Vous obtiendrez un certificat de changement de nom. Il indiquera votre ancien nom et votre nouveau nom. Vous pouvez utiliser ce certificat pour changer votre nom sur d'autres documents tels que votre permis de conduire ou vos cartes de crédit.
- Vous recevrez un nouveau certificat de naissance à votre nouveau nom si vous êtes né en Ontario. Voir page 15 pour plus d'informations sur les certificats. Vous devez indiquer à la page 15 si vous **ne voulez pas** que votre sexe figure sur votre certificat de naissance.
- Si vous êtes né dans une autre partie du Canada et que vous souhaitez obtenir un nouveau certificat de naissance, vous devez contacter la province ou le territoire où vous êtes né après avoir obtenu votre certificat de changement de nom.

Partie 1 – Renseignements personnels

A. Renseignements à votre sujet

(Formule 5, *Loi sur le changement de nom*)

Quel est votre nom actuellement?

Remarque : Consultez les instructions dans la partie 5 de ce formulaire pour des informations sur votre nom de famille officiel actuel avant de remplir cette section.

Prénom		
Autre(s) prénom(s)		
Nom de famille ou nom unique		

Adresse postale

Numéro et nom de rue		CP ou RR
Appartement	Numéro de sonnette	Ville ou village
Province		Code postal
Numéro de téléphone le jour		Autre numéro de téléphone le jour

Vous devez avoir résidé en Ontario depuis au moins 12 mois pour présenter cette demande de changement de nom. Vous devez demander à un répondant de confirmer que vous respectez les exigences en matière de résidence (partie 4 de ce formulaire). Inscrivez en caractères d'imprimerie depuis combien d'années et de mois vous résidez en Ontario au moment où vous faites la demande.

Années	Mois
--------	------

Quand êtes-vous né(e)?

Année	Mois	Jour
-------	------	------

Où êtes-vous né(e)?

Ville ou village
Province ou État
Pays

Quel est le nouveau nom que vous désirez avoir? (Vous pouvez choisir un nom unique, conformément à votre culture traditionnelle. Le formulaire Demande de changement de nom pour un nom unique* doit être fourni avec ce formulaire, avec les pièces justificatives demandées. Voir la partie 5 de ce formulaire pour plus de renseignements.)

Prénom
Autre(s) prénom(s)
Nom de famille ou nom unique

Pour usage interne seulement. Veuillez ne pas écrire dans cette case.

Numéro d'enregistrement du changement de nom	Date du changement de nom	Autorisé par

Renseignement sur l'état matrimonial ou l'union conjugale

Êtes-vous marié(e) actuellement?

(Ne sélectionnez qu'une seule case. Si vous êtes séparé(e) mais non divorcé(e), sélectionnez la case « Oui ».)

☐ Non ☐ Oui Quel était le nom de votre conjoint(e) ou partenaire avant votre mariage?

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Nom de famille ou nom unique

Quand vous êtes-vous marié(e)?

Année

Mois

Jour

Où vous êtes-vous marié(e)?

Ville ou village

Province

Pays

Déclaration d'union conjugale

Remarque : Deux personnes qui vivent dans une union conjugale (**ou une union de fait**) hors du mariage peuvent signer une Déclaration commune d'union conjugale (formule 3, *Loi sur le changement de nom*) pour changer leur nom de famille pour celui de leur époux/épouse/partenaire (formule 1, *Loi sur le changement de nom*).

Avez-vous déjà signé un document portant le nom de Déclaration commune d'union conjugale (formule 3, *Loi sur le changement de nom*) que vous avez envoyé au Bureau du registraire général de l'état civil?

(Ne sélectionnez qu'**une** seule case.)

☐ Non **Passez aux Renseignements au sujet de vos parents à la page 3.**

☐ Oui Quel est le nom de l'autre personne qui a signé la Déclaration commune d'union conjugale (Formule 3, *Loi sur le changement de nom*) avec vous?

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Nom de famille ou nom unique

Quand avez-vous envoyé ce document au Bureau du registraire général de l'état civil?

Année

Mois

Jour

Vous pouvez annuler une Déclaration commune d'union conjugale seulement en remplissant et en envoyant au Bureau du registraire général de l'état civil une Déclaration de fin d'union conjugale (Formule 4, *Loi sur le changement de nom*).

Avez-vous révoqué officiellement la déclaration en présentant la formule 4 de la *Loi sur le changement de nom*?

(Ne sélectionnez qu'**une** seule case.)

☐ Non ☐ Oui

B. Renseignements au sujet de vos parents

Veuillez fournir les renseignements sur tous les parents **nommés sur votre enregistrement de naissance**.

Renseignements sur le parent :

Prénom(s) du parent
Autre(s) prénom(s) du parent
Nom de famille ou nom unique officiel actuel du parent
Nom de famille ou nom unique officiel du parent (à sa naissance), s'il est différent du nom susmentionné
Nom(s) de famille ou nom unique officiel précédent(s) du parent

Renseignements sur le parent :

Prénom(s) du parent
Autre(s) prénom(s) du parent
Nom de famille ou nom unique officiel actuel du parent
Nom de famille ou nom unique officiel du parent (à sa naissance), s'il est différent du nom susmentionné
Nom(s) de famille ou nom unique officiel précédent(s) du parent

Renseignements sur le parent :

Prénom(s) du parent
Autre(s) prénom(s) du parent
Nom de famille ou nom unique officiel actuel du parent
Nom de famille ou nom unique officiel du parent (à sa naissance), s'il est différent du nom susmentionné
Nom(s) de famille ou nom unique officiel précédent(s) du parent

Renseignements sur le parent :

Prénom(s) du parent
Autre(s) prénom(s) du parent
Nom de famille ou nom unique officiel actuel du parent
Nom de famille ou nom unique officiel du parent (à sa naissance), s'il est différent du nom susmentionné
Nom(s) de famille ou nom unique officiel précédent(s) du parent

S'il n'y a pas suffisamment d'espace pour inscrire tous les renseignements sur les parents, photocopier cette page vierge, la remplir et la joindre à la demande.

C. Renseignements sur votre changement de nom et sur tout changement de nom précédent

Pourquoi voulez-vous changer de nom? Écrivez toutes vos raisons en caractères d'imprimerie.

Avez-vous déjà changé votre nom?
(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non	☐ Oui	Si oui, quand avez-vous changé votre nom?
Année	Mois	Jour

Quel était votre nom avant de l'avoir changé?

Prénom
Autre(s) prénom(s)
Nom de famille ou nom unique

Quel était votre nom après l'avoir changé?

Prénom
Autre(s) prénom(s)
Nom de famille ou nom unique

Où votre nom a-t-il été changé?

Province ou État
Pays

Si vous avez changé de nom plus d'une fois, veuillez photocopier cette page vierge, la remplir et la joindre à cette demande pour chaque changement de nom.

Avez-vous déjà demandé un changement de nom qui vous a été refusé?
(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non	☐ Oui
------------------------------	------------------------------

D. Renseignements sur des infractions criminelles

Doivent être remplis par tous les demandeurs

Remarque : Les questions 3 et 4 portent sur les infractions criminelles commises au Canada et à l'étranger. La question 5 porte sur les accusations criminelles portées au Canada et à l'étranger.

1. Selon vous, y a-t-il des actions en justice en instance contre vous, autres que des accusations criminelles? Cela comprend les actions en justice qui ont été entamées, mais qui ne sont pas encore devant les tribunaux ou qui n'ont pas encore été jugées. (Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non	☐ Oui	Si oui, remplissez ce qui suit :	Numéro de dossier du tribunal :
Nom du tribunal			
Adresse du tribunal			
Décrivez les actions en justice (p. ex., infraction d'ordre civil, action en vertu du droit familial, infraction provinciale, comme une infraction à la circulation ou autre)			

2. Y a-t-il des ordonnances judiciaires en instance contre vous, y compris des mandats, des ordonnances d'interdiction, des suspensions de permis de conduire, des ordonnances de probation ou de libération conditionnelle? (Ne sélectionnez qu'une seule case.)

Remarque : Sélectionnez la case « Non » et n'indiquez aucun détail si les informations risquent de révéler que votre cas a été traité en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (sauf si on vous a imposé une peine applicable aux adultes).

☐ Non	☐ Oui	Si oui, remplissez ce qui suit :	Numéro de dossier du tribunal :
Nom du tribunal			
Adresse du tribunal			
Décrivez les actions en justice (p. ex. le type de poursuite, etc.)			

3. Avez-vous déjà été déclaré(e) coupable d'une infraction criminelle? (Ne sélectionnez qu'une seule case.)

Remarque : Sélectionnez la case « Non » si vous avez obtenu un pardon ou une suspension des infractions en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire (Canada)*.

Si le fait de fournir des renseignements sur l'infraction risque de révéler que votre cas a été traité en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, Sélectionnez la case « Non » sauf si :

- a) vous avez été condamné(e) pour un acte criminel pour lequel une peine applicable aux adultes a été imposée en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (Canada);
- b) la période pendant laquelle on peut demander un appel est expirée ou si toutes les procédures d'appel sont terminées et que la cour d'appel a confirmé la peine applicable aux adultes;
- c) la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* n'exige pas que le dossier soit détruit.

☐ Non	☐ Oui	Si oui, veuillez inscrire les détails sur la ou les infractions ci-dessous :

4. Avez-vous déjà été déclaré(e) coupable d'un acte criminel sans avoir été remis(e) en liberté? (Ne sélectionnez qu'une seule case.)

Remarque : Sélectionnez la case « Non » ci-dessous si :

- vous n'avez jamais été déclaré(e) coupable d'un acte criminel
- plus d'un an s'est écoulé depuis que vous avez obtenu une absolution inconditionnelle;
- plus de trois ans se sont écoulés depuis que vous avez été libéré(e) à certaines conditions énoncées dans une ordonnance de probation.
- le fait de fournir des renseignements sur la libération risque de révéler que votre cas a été traité en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*,

☐ Non	☐ Oui	Si oui, veuillez inscrire les détails sur la ou les infractions ci-dessous :

5. Selon vous, y a-t-il des accusations criminelles en instance portées contre vous? Cela comprend les actions en justice qui ont été entamées, mais qui ne sont pas encore devant les tribunaux ou qui n'ont pas encore été jugées. (Ne sélectionnez qu'une seule case.)

Remarque : Sélectionnez la case « Non » et n'indiquez aucun détail si les informations risquent de révéler que votre cas a été traité en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

☐ Non	☐ Oui	Si oui, veuillez remplir ce qui suit :	Numéro de dossier du tribunal :
Nom du tribunal			
Adresse du tribunal			
Décrivez les accusations			

Si vous avez répondu « Oui » aux questions 2, 3, 4 ou 5, vous devez fournir une vérification de dossiers de police originale et actuelle avec cette demande. Téléchargez le feuillet [Exigences relatives à une vérification de dossiers de police pour un changement de nom](#) et remettez-le au service de police effectuant la vérification pour vous assurer d'obtenir celle qui répond à toutes les exigences et joignez-la à votre demande.

E. Renseignements financiers

Doivent être remplis par tous les demandeurs

1. Un tribunal vous a-t-il ordonné de payer une somme, que vous n'avez pas payée?
(Cela comprend les décisions et les amendes. Par exemple, les arriérés de loyer et les sommes dues pour les petites créances.)
(Répondez non à cette question si durant votre adolescence, vous avez été accusé(e) en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, mais qu'aucune peine applicable aux adultes n'a été imposée et que vous devez toujours de l'argent en raison de cette condamnation).

(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non ☐ Oui Si oui, remplissez ce qui suit :	Numéro de dossier du tribunal :
Nom du tribunal	Date de l'ordonnance du tribunal (année, mois, jour)
Nom de la personne qui a entamé des poursuites contre vous	
Adresse du tribunal or tribunal	

2. Est-ce qu'on a demandé à un shérif de prendre possession de vos biens personnels et immobiliers pour procéder à l'exécution forcée d'un jugement, comme vos propriétés immobilières, vos véhicules ou vos meubles?
(Les biens personnels comprennent vos possessions, p. ex. les meubles et véhicules. Les biens immobiliers comprennent les propriétés immobilières.)

(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non ☐ Oui Si oui, remplissez ce qui suit :	Numéro du bref :
Nom du shérif	
Adresse du shérif	

3. Existe-t-il des privilèges ou des sûretés à l'égard de vos biens personnels; par exemple, avez-vous accepté qu'une personne possède vos biens si vous ne remboursez pas votre prêt ou si vous ne faites pas ce que vous aviez promis de faire?

(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non ☐ Oui Si oui, remplissez ce qui suit :	
Nom de la personne qui a le privilège ou la sûreté	
Combien d'argent devez-vous?	Numéro d'enregistrement

4. Selon vous, y a-t-il des états de financement enregistrés en vertu de la *Loi sur les sûretés mobilières* qui indiquent que vous devez de l'argent?

(Il peut exister un état de financement qui indique que vous devez de l'argent si vous avez donné vos biens personnels en garantie pour obtenir un prêt et que vous n'avez pas remboursé ce prêt, p. ex. un prêt-auto.)

(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non ☐ Oui Si oui, quel est le numéro d'enregistrement?	
Numéro d'enregistrement	

5. Êtes-vous un failli non libéré?
(Vous êtes un failli non libéré si vous n'avez pas encore obtenu une libération de votre syndic.)

(Ne sélectionnez qu'une seule case.)

☐ Non ☐ Oui Si oui, donnez des détails sur la faillite ci-dessous :	

Partie 2 – Fournir un avis de votre changement de nom

Vous devez remplir la partie 2 seulement si :

- vous êtes actuellement marié(e), **ou**
- vous avez signé une Déclaration commune d'union conjugale (formulaire 3, *Loi sur le changement de nom*)

Remarque : Deux personnes qui vivent dans une union conjugale (p. ex., une union de fait) hors du mariage peuvent signer une Déclaration commune d'union conjugale (formulaire 3, *Loi sur le changement de nom*). Elles signent habituellement cette déclaration afin d'avoir le droit légal de changer leur nom de famille avec le formulaire 1, *Loi sur le changement de nom*.

Si vous n'êtes pas marié(e) et n'avez pas signé une Déclaration commune d'union conjugale (Formule 3, *Loi sur le changement de nom*), ne remplissez pas la partie 2. Passez à la partie 3.

Si vous avez signé une Déclaration commune d'union conjugale (Formule 3, *Loi sur le changement de nom*), mais l'avez fait annuler officiellement en remplissant la formule 4 de la *Loi sur le changement de nom* et en l'envoyant au Bureau du registraire général, ne remplissez pas la partie 2. Passez à la Partie 3.

Voici ce que vous devez faire si vous avez à remplir la partie 2 :

L'avis concernant ce changement de nom doit être signifié à votre époux ou partenaire, comme cela est indiqué dans les deux exemples au haut de cette page.

- Retirez cette page de la demande et remplissez la portion du haut du formulaire Avis à la page suivante. Fournissez une copie de cette Demande de changement de nom d'une personne adulte et de l'Avis à chaque personne devant être avisée du changement de nom au moins 30 jours avant de soumettre la demande.
- Si plus d'une personne doit être avisée, photocopiez le formulaire Avis vierge et fournissez un formulaire Avis et une copie de la Demande de changement de nom d'une personne adulte dûment remplis à **chaque** personne devant être avisée.
- Envoyer le formulaire Avis et une copie de la demande par courrier enregistré ou certifié à la dernière adresse connue de **chaque** personne devant recevoir l'avis. **Envoyez le reçu original de l'envoi par courrier recommandé portant le nom, l'adresse et la date indiquée au moyen d'un timbre avec cette demande.**

Avec cette demande, soumettez tous les originaux dûment remplis et les formulaires d'avis signés comme il est exigé.

- **Si le formulaire Avis signé ne vous est pas retourné, soumettez le reçu original de l'envoi par courrier recommandé portant le nom, l'adresse et la date indiquée au moyen d'un timbre pour chaque avis.**
- **Si la personne à qui vous envoyez cette page signe l'Avis et vous le retourne, placez-le avec le reste de cette demande.**
- **Si vous vivez avec la personne qui doit remplir l'avis, vous n'avez pas à lui envoyer l'avis par la poste. Soumettez l'Avis signé avec le reste de la demande que vous envoyez au Bureau du registraire général.**

Remarque : La personne à qui vous envoyez l'avis ne peut vous empêcher de changer de nom, sauf si elle obtient une ordonnance du tribunal.

Avis (Formule 6, *Loi sur le changement de nom*)

Ce formulaire a pour but de vous informer que la personne nommée ci-dessous a demandé un changement de nom. En signant le formulaire, vous n'indiquez pas que vous êtes d'accord ou non avec ce changement de nom. Vous indiquez seulement que vous avez été avisé(e) du changement. Le registraire général peut effectuer le changement de nom même s'il ne reçoit pas d'avis signé, s'il est convaincu que l'avis a été envoyé par courrier recommandé ou certifié à chaque personne devant le recevoir.

Veuillez remplir l'information ci-après, signer le formulaire et le retourner à l'adresse du demandeur indiquée ci-dessous. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Bureau du registraire général au 1-800-461-2156 ou au 416-325-8305.

Écrivez lisiblement, en caractères d'imprimerie, à l'aide d'un stylo à l'encre bleue ou noire. N'utilisez pas de liquide correcteur. Si vous voulez modifier des renseignements que vous avez indiqués sur le formulaire, mettez les renseignements erronés entre parenthèses et apposer vos initiales à côté du changement.

Doit être remplie par le demandeur (la personne qui signe la Déclaration solennelle à la partie 6 de cette demande).

Un avis est par la présente signifié à _____

Inscrire en caractères d'imprimerie le nom de la personne devant obtenir l'avis

qu'une demande de changement de nom d'une personne adulte est faite en vertu de l'article 5 de la *Loi sur le changement de nom* pour changer le nom de la façon suivante :

Votre nom actuel (indiquer le nom actuel complet exactement comme il est inscrit à la page 1 de la demande) :

Prénom _____

Autre(s) prénom(s) _____

Nom de famille ou nom unique _____

Votre nouveau nom (indiquer le nouveau nom complet exactement comme il est inscrit à la page 1 de la demande) :

Prénom _____

Autre(s) prénom(s) _____

Nom de famille ou nom unique _____

Votre adresse postale complète _____

Signature du demandeur _____

Signé le (aaaa/mm/jj) _____

Accusé de réception d'un avis de changement de nom (doit être rempli par la personne qui accuse réception de l'avis de changement de nom).

Je, _____

Inscrire en caractères d'imprimerie le nom de la personne qui accuse réception de l'avis de changement de nom

du _____

Inscrire l'adresse postale de la personne qui accuse réception de l'avis

suis ☐ l'époux/l'épouse du demandeur

ou ☐ un partenaire qui a signé une Déclaration commune d'union conjugale (voir la note d'aide à la page précédente)

En apposant ma signature ci-dessous, j'atteste que j'ai été informé(e) du changement de nom proposé.

Signature de la personne qui accuse réception de l'avis _____

Signé le (aaaa/mm/jj) _____

Les renseignements personnels de cette formule sont recueillis en vertu de la *Loi sur le changement de nom*, L.R.O. 1990, chap. C.7. Ces renseignements serviront à déterminer si la demande de changement de nom peut être acceptée, à enregistrer le changement de nom, à publier le changement de nom dans La Gazette de l'Ontario, à fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement, des certificats et des avis de recherche et à répondre à des exigences visant les statistiques, les recherches, la médecine, la sécurité et l'observation des lois, les corrections, l'adoption et les demandes de renseignement relatives à l'adoption. Faire sciemment une fausse déclaration dans la présente formule constitue une infraction. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez contacter le Registraire général adjoint, Bureau du registraire général, CP 3000, 189, rue Red River, Thunder Bay ON P7B 5W0. Téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156 ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305; ATS/téléscripteur (pour les malentendants) 416-325-3408.

Partie 3 – Consentement à la demande de changement de nom

Vous devez remplir cette partie de la formule seulement si :

- vous avez 16 ou 17 ans, **et** que vous n'êtes pas marié(e).

La *Loi sur le changement de nom* exige que le consentement écrit de chaque personne ayant la garde légitime d'un enfant soit obtenu avant que le nom de l'enfant soit changé. Cela peut inclure :

- les parents ou tuteurs autres que le demandeur (les parents ont une garde partagée sauf si une ordonnance du tribunal ou un accord de séparation en stipule autrement) ou
- toute personne nommée par un tribunal comme ayant la garde de l'enfant.

Vous devez envoyer les originaux ou des copies certifiées par le tribunal des ordonnances du tribunal ou des accords de séparation qui mentionnent qui a votre garde.

Si vous avez 16 ou 17 ans et que vous **êtes** marié(e), vous n'avez pas à remplir la partie 3. Vous devez toutefois envoyer la preuve que vous êtes marié(e), p. ex. la copie d'un certificat de mariage.

Avec cette demande, soumettez tous les formulaires de consentement originaux dûment remplis et signés comme il est exigé. Si plus d'une personne doit donner son consentement, photocopier le formulaire de consentement vierge et en fournir une copie à chaque personne.

Si une personne refuse de signer le consentement et vous retourne le formulaire, vous pouvez demander à la Cour de justice de l'Ontario une ordonnance vous autorisant à présenter une demande de changement de nom sans le consentement de cette personne. Si vous obtenez une telle ordonnance, joignez la copie certifiée de l'ordonnance de la Cour à la demande que vous soumettez au Bureau du registraire général.

Consentement (Formule 7, Loi sur le changement de nom)

Une demande de changement de nom officiel a été faite par le demandeur nommé ci-dessous. Si vous avez la garde légitime de cette personne ou s'il existe un accord juridique qui stipule que le consentement est nécessaire pour modifier le nom de cette personne, veuillez remplir ce formulaire pour consentir au changement de nom.

Écrivez lisiblement, en caractères d'imprimerie, à l'aide d'un stylo à l'encre bleue ou noire. N'utilisez pas de liquide correcteur. Si vous voulez modifier des renseignements que vous avez indiqués sur le formulaire, mettez les renseignements erronés entre parenthèses et apposer vos initiales à côté du changement.

Doit être remplie par le demandeur (la personne qui signe la Déclaration solennelle à la partie 6 de cette demande).

Votre nom actuel (indiquer le nom actuel complet exactement comme il est inscrit à la page 1 de la demande) :

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Nom de famille ou nom unique

Votre nouveau nom (indiquer le nouveau nom complet exactement comme il est inscrit à la page 1 de la demande) :

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Nom de famille ou nom unique

Votre date de naissance (aaaa/mm/jj)

Votre adresse postale complète

Doit être remplie par la personne ayant la garde légitime et consentant au changement de nom.

Je,

Inscrire en caractères d'imprimerie le nom de la personne qui consent au changement de nom

du

Inscrire l'adresse postale de la personne qui consent

ai la garde légitime de la personne susmentionnée et consent au changement de nom.

Signature de la personne qui consent

Signé le (aaaa/mm/jj)

Les renseignements personnels de cette formule sont recueillis en vertu de la Loi sur le changement de nom, L..R.O. 1990, chap. C.7. Ces renseignements serviront à déterminer si la demande de changement de nom peut être acceptée, à enregistrer le changement de nom, à publier le changement de nom dans La Gazette de l'Ontario, à fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement, des certificats et des avis de recherche et à répondre à des exigences visant les statistiques, les recherches, la médecine, la sécurité et l'observation des lois, les corrections, l'adoption et les demandes de renseignement relatives à l'adoption. Faire sciemment une fausse déclaration dans la présente formule constitue une infraction. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez contacter le Registraire général adjoint, Bureau du registraire général, CP 3000, 189, rue Red River, Thunder Bay ON P7B 5W0. Téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156 ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305; ATS/téléscripteur (pour les malentendants) 416-325-3408.

Partie 4 – Prouver votre nombre d’années de résidence en Ontario

Vous devez être un résident habituel de l’Ontario depuis au moins 12 mois au moment de présenter votre demande de changement de nom.

La partie 4 sert à prouver que vous étiez un résident habituel de l’Ontario dans les 12 mois précédant la demande. Vous devez trouver un répondant qui confirmera depuis combien de temps vous vivez en Ontario.

Pour être considéré comme un résident habituel, vous devez avoir eu une adresse résidentielle considérée comme votre adresse permanente en Ontario pendant 12 mois consécutifs précédant immédiatement la demande. Même si vous êtes né(e) en Ontario, vous devez satisfaire aux exigences en matière de résidence avant de présenter une demande.

Seules les absences de nature temporaire sont permises. Si vous avez des questions aux exigences en matière de résidence, communiquez avec notre bureau.

N’importe laquelle des personnes suivantes qui peut attester que vous êtes un résident habituel de l’Ontario depuis au moins 12 mois peut servir de répondant :

1. juge provincial nommé en vertu de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*
2. juge de paix nommé en vertu de la *Loi sur les juges de paix*
3. chef de bande indienne de l’Ontario
4. personne autorisée à célébrer les mariages en vertu de la *Loi sur le mariage*
5. praticien médical légalement compétent
6. membre du Barreau du Haut-Canada
7. président d’un conseil municipal
8. secrétaire d’une municipalité
9. directeur d’une école élémentaire ou secondaire, selon la définition de la *Loi sur l’éducation*
10. directeur ou signataire autorisé d’une succursale de banque de l’Ontario énumérée dans la liste de l’annexe I et II de la *Loi sur les banques* (Canada), société de prêt, société de fiducie, credit union ou caisse populaire.

La liste ci-dessus ne constitue pas un entérinement du Bureau du registraire général de l’état civil du statut professionnel ni une reconnaissance de compétences supérieures.

Si vous ne pouvez trouver personne dans cette liste qui peut vous servir de répondant, vous devez trouver une personne (autre qu’un parent) qui vous connaît depuis au moins cinq ans et qui sait que vous êtes un résident habituel de l’Ontario depuis au moins 12 mois.

Retirer la Déclaration du répondant de la demande et assurez-vous que toutes les sections sont remplies avant de la soumettre. Le demandeur doit remplir la section du haut et le répondant, la section du bas.

Déclaration du répondant (Formule 8, Loi sur le changement de nom)

La personne nommée ci-dessous (le demandeur) demande un changement de nom officiel. Le but de ce formulaire est de prouver que cette personne est un résident habituel de l'Ontario depuis au moins 12 mois. Veuillez inscrire **tous** les renseignements demandés ci-dessous et retourner cette page à la personne qui demande un changement de nom.

Écrivez lisiblement à l'aide d'un stylo à l'encre bleue ou noire. Si vous voulez modifier des renseignements que vous avez indiqués sur le formulaire, mettez les renseignements erronés entre parenthèses et apposez vos initiales à côté du changement. **N'utilisez pas de liquide correcteur sur cette demande.**

Doit être remplie par le demandeur (la personne qui signe la Déclaration solennelle à la partie 6 de cette demande).

Votre nom actuel (indiquer le nom actuel complet inscrit à la page 1 de la demande) :

Prénom _____

Autre(s) prénom(s) _____

Nom de famille ou nom unique _____

Doit être remplie par le répondant.

Nom du répondant :

Prénom _____

Autre(s) prénom(s) _____

Nom de famille ou nom unique _____

Adresse postale :

Numéro et nom de rue _____ Appartement/unité/case postale/route rurale _____

Ville ou village _____ Province _____ Code postal _____

Quel est votre emploi habituel _____

Depuis combien de temps connaissez-vous la personne nommée au haut de la page? (indiquez le mois et l'année)

Depuis : Mois (mm) _____ Année (aaaa) _____

À votre connaissance, depuis combien de temps la personne nommée au haut de la page est-elle un résident habituel de l'Ontario? (indiquez le mois et l'année)

Depuis : Mois (mm) _____ Année (aaaa) _____

Signature du répondant _____

Signé le (aaaa/mm/jj) _____

Les renseignements personnels de cette formule sont recueillis en vertu de la *Loi sur le changement de nom*, L.R.O. 1990, chap. C.7. Ces renseignements serviront à déterminer si la demande de changement de nom peut être acceptée, à enregistrer le changement de nom, à publier le changement de nom dans La Gazette de l'Ontario, à fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement, des certificats et des avis de recherche et à répondre à des exigences visant les statistiques, les recherches, la médecine, la sécurité et l'observation des lois, les corrections, l'adoption et les demandes de renseignement relatives à l'adoption. Faire sciemment une fausse déclaration dans la présente formule constitue une infraction. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez contacter le Registraire général adjoint, Bureau du registraire général, CP 3000, 189, rue Red River, Thunder Bay ON P7B 5W0. Téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156 ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305; ATS/téléscripteur (pour les malentendants) 416-325-3408.

Partie 5 – Demande et documents à envoyer

A. Examen des documents à envoyer

En général, le nom sous lequel vous avez le droit d'être connu(e) peut être déterminé de la façon suivante :

- Si vous êtes né(e) en Ontario, vous avez le droit d'être connu(e) sous le nom qui figure sur votre certificat de naissance
- Si vous êtes né(e) en Ontario et avez légalement changé votre nom en Ontario, vous avez le droit d'être connu(e) sous le nom qui figure sur votre certificat de changement de nom.
- Si vous êtes né(e) à l'extérieur de l'Ontario, vous avez le droit d'être connu(e) sous le nom reconnu par les lois du dernier ressort avec lequel vous aviez des liens étroits et véritables, avant de résider en Ontario.
- Si, après avoir commencé à résider en Ontario, vous avez légalement changé de nom en Ontario, vous avez le droit d'être connu(e) sous le nom qui figure sur votre certificat de changement de nom.

La preuve de votre nom officiel actuel que vous devez envoyer avec votre demande est décrite ci-après :

Si vous êtes né(e) au Canada (incluant en Ontario), votre nom officiel actuel sera en général le nom indiqué sur le certificat de naissance délivré dans la province ou le territoire où vous êtes né(e). **Veillez envoyer les documents suivants :**

- si vous êtes né(e) en Ontario, veuillez envoyer **tous** les originaux des certificats de naissance précédemment délivrés ou des copies certifiées conformes des enregistrements de naissance (forme détaillée des certificats de naissance)
- si vous êtes né(e) au Canada, mais ailleurs qu'en Ontario, veuillez envoyer soit l'original du certificat de naissance ou une copie certifiée conforme de l'enregistrement de naissance (forme détaillée du certificat de naissance)
- si vous n'avez pas de certificat de naissance, vous devez en demander un et le joindre à la demande de changement de nom

Si vous êtes né(e) à l'extérieur du Canada, vous devez fournir des documents qui prouvent votre nom officiel avant votre arrivée en Ontario. Si vous avez déjà changé officiellement votre nom, veuillez fournir la preuve de votre changement de nom officiel. S'il y a des différences dans votre nom, votre date de naissance ou lieu de naissance dans vos différents documents d'identité, on vous demandera de fournir des preuves additionnelles de votre identité. Joindre une explication écrite détaillée indiquant où, quand et comment l'information a été modifiée sur chaque document et les pièces justificatives qui ont été utilisés pour effectuer les modifications. **Veillez envoyer les documents suivants :**

- une photocopie de l'original de votre certificat de naissance **ou** une photocopie de la copie certifiée conforme de l'enregistrement de naissance du pays de naissance;
- une photocopie de votre carte ou votre certificat de citoyenneté canadienne (recto verso) **ou** une photocopie de votre document canadien attestant du statut d'immigrante ou d'immigrant reçu ou de votre carte de résident(e) permanent(e) (recto verso) **et**;
- une photocopie du passeport que vous avez utilisé pour entrer au Canada (si le demandeur l'a encore)

Le cas échéant, tous les demandeurs doivent envoyer :

- des photocopies de tous les certificats de changement de nom ou des documents de changement de nom si vous avez officiellement changé de nom auparavant (au Canada ou à l'étranger)
- des photocopies de toutes les décisions judiciaires relatives à la garde, au droit de visite ou à la désignation de la personne dont le nom est modifié.

Si vous êtes né(e) **hors du Canada** et que, pour une raison quelconque, vous ne pouvez obtenir d'acte de naissance de l'administration du pays dans lequel vous êtes né(e), **envoyez une explication écrite signée de la raison pour laquelle vous ne pouvez obtenir cet acte de naissance et des mesures que vous avez prises pour tenter de l'obtenir.**

Traduction des documents dans une autre langue que le français ou l'anglais

Si un document ou une partie d'un document envoyé à l'appui de votre demande de changement de nom est écrit dans une autre langue que le français ou l'anglais, vous devez nous envoyer une traduction en français ou en anglais. Si une traduction est requise, votre demande doit inclure :

- une photocopie complète du document à traduire;
- une photocopie complète de la traduction du document original; et
- une déclaration écrite originale d'une des personnes suivantes :
 1. un traducteur professionnel qui précise son statut de professionnel (il n'est pas nécessaire que la déclaration soit assermentée); ou
 2. une personne qui n'est pas un traducteur professionnel (cette déclaration doit être assermentée devant un commissaire aux affidavits).

La déclaration écrite originale du traducteur doit attester que :

- le traducteur comprend le français ou l'anglais et la langue du document original; et
- le traducteur est d'avis que la traduction est complète et exacte.

Si la déclaration du traducteur apparaît sur la traduction du document original, la traduction doit être soumise dans son format original. Une copie ne sera pas acceptée dans ce cas.

Partie 5 – Demande et documents à envoyer

B. Examen du contenu du formulaire

Veillez passer en revue les renseignements ci-dessous pour vous assurer d'avoir complété et soumis toutes les parties du formulaire et tous les documents relatifs à cette demande. **Soumettez toutes les pages de la demande, même si certaines pages ne s'appliquent pas à vous.**

Partie	Titre de la section	Renseignement sur la section	Qui doit la remplir
Partie 1	Renseignements personnels	Sections A à E	Toutes les sections doivent être remplies par tous les demandeurs
Partie 2	Avis de demande de changement de nom	Formulaire d'avis – signé par le demandeur et : a) la personne avec qui le demandeur est marié ou b) une personne avec qui le demandeur a signé un formulaire appelé Déclaration commune d'union conjugale	Uniquement requis si le demandeur est actuellement marié ou a signé un formulaire de déclaration conjointe de relation conjugale avec le Bureau du registraire général de l'état civil.
Partie 3	Obtenir un consentement pour votre changement de nom	Formulaire de consentement – signé par le demandeur et ses parents, tuteurs ou quiconque a la garde légitime du demandeur	Uniquement requis si le demandeur a 16 ou 17 ans et n'est pas marié
Partie 4	Preuve du nombre d'années de résidence en Ontario	Déclaration du répondant – doit être remplie par le demandeur et le répondant	Requis pour tous les demandeurs
Partie 5	Demande et documents à envoyer	Passer en revue et envoyer les documents indiqués dans les sections A et B de la partie 5.	Requis pour tous les demandeurs
Partie 6	Signature de la demande	Formulaire de déclaration solennelle – signé par le demandeur et le commissaire aux affidavits. Le demandeur et le commissaire doivent signaler toutes les erreurs au moyen de parenthèses et de leurs initiales.	Requis pour tous les demandeurs
Partie 7	Paielement	Les droits doivent être payés par Visa, MasterCard, mandat ou chèque, à l'ordre du ministre des Finances. Veuillez ne pas envoyer d'argent comptant, de timbres ni d'enveloppes-réponse timbrées.	Requis pour tous les demandeurs

Il se peut que d'autres pièces justificatives relatives à une demande de changement de nom soient exigées. On acceptera des photocopies des autres pièces justificatives. Ce bureau se réserve toutefois le droit de réclamer un original ou des copies certifiées conformes.

Toute demande non accompagnée des documents sera retournée au demandeur avec la mention incomplète. Le traitement de la demande sera alors retardé.

Demande de nom unique

Vous pouvez choisir un nom unique s'il est conforme à votre culture traditionnelle. Une demande séparée utilisant un formulaire de changement de nom en un nom unique avec des preuves supplémentaires doit être complétée et soumise avec cette demande. Vous pouvez obtenir ce formulaire et des renseignements sur la preuve de nom unique en ligne sur notre site Web à [ServiceOntario.ca](https://www.serviceontario.ca) ou en appelant le numéro figurant sur la couverture de la présente demande.

Vérification de dossiers de police

Si vous avez répondu oui aux questions 2, 3, 4 ou 5 de la partie 1, section D, du présent formulaire, vous devez obtenir et présenter l'original d'une vérification de votre casier judiciaire. Si vous devez obtenir une vérification du casier judiciaire, veuillez contacter votre service de police local pour organiser cette vérification. **Apportez la fiche [Exigences relatives à une vérification de dossiers de police pour un changement de nom](#), afin de vous assurer d'obtenir le bon type de vérification.** Une fois reçue la vérification de votre casier judiciaire, joignez-la à la demande.

Recherche dans les dossiers du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) : Après réception de votre demande de changement de nom, vos données d'identification sont transmises au ministre du Solliciteur général pour être comparées aux dossiers du CIPC. En fonction de cette recherche, vous pourriez devoir fournir une vérification de votre casier judiciaire même si vous avez répondu « Non » aux questions de la section D. Pour plus d'informations sur la vérification des dossiers de police en Ontario, consultez le site http://www.mcscs.jus.gov.on.ca/french/police_serv/PoliceRecordsChecks/PS_records_checks_fr.html.

Publication des changements de nom dans la Gazette de l'Ontario

La *Loi sur le changement de nom* exige qu'un avis de changement de nom officiel effectué en vertu de cette loi soit publié dans La Gazette de l'Ontario. Il y a des exceptions à cette exigence pour les transgenres ainsi que pour les membres de Premières Nations, les Inuits et les Métis qui demandent que leur avis de changement de nom ne soit pas publié. Les avis de changement de nom publiés dans La Gazette de l'Ontario peuvent être consultés en ligne et à [Ontario.ca/Gazette](https://www.ontario.ca/Gazette). Vous pouvez joindre à votre demande un formulaire dûment rempli demandant la non-publication de votre changement de nom. Le formulaire doit être soumis avec la demande de changement de nom afin d'être pris en considération. Le formulaire est disponible en ligne sur notre site Web à [ServiceOntario.ca](https://www.serviceontario.ca) ou par courrier, en appelant notre bureau au numéro indiqué sur la couverture de la présente demande.

Partie 6 – Signature de la demande

Avant d'envoyer votre demande, vous devez signer la page suivante. Vous devez signer cette déclaration devant une personne appelée commissaire aux affidavits. Cette déclaration indique que vous avez suivi toutes les étapes de la demande et que tous les renseignements fournis sont exacts. **Une fausse déclaration constitue un acte criminel grave en vertu du Code criminel du Canada.**

Il y a des commissaires dans chaque collectivité qui sont à votre disposition pour vous rendre ce service. Voici des exemples de personnes qui sont des commissaires :

- député provincial ontario
- secrétaire, secrétaire adjoint ou trésorier de la municipalité
- avocat autorisé à pratiquer le droit en Ontario
- juge provincial et juge de paix

Voici ce que vous devez faire

1. Assurez-vous que tous les documents dont vous avez besoin sont bien remplis et signés par les personnes appropriées. Consultez la partie Demande et documents à envoyer du formulaire dans la partie 5 (B) pour confirmer que vous avez tout ce dont vous avez besoin.
2. Assurez-vous d'inclure à votre demande tous les certificats de naissance et autres documents requis, conformément à la partie 5.
3. Présentez-vous devant le commissaire avec la demande et tous les documents exigés. Signez à côté du « X » sur la page suivante devant le commissaire.
4. Le commissaire remplira et signera la Déclaration solennelle à la page suivante.
5. **Assurez-vous que le commissaire a apposé ses initiales à côté des corrections ou des changements que vous avez faits sur la demande. Cela comprend les changements apportés au formulaire 5.**

Documents que vous recevrez

Si votre changement de nom est approuvé, vous recevrez un certificat de changement de nom. Ce certificat indiquera votre nom précédent et votre nouveau nom. Vous pourrez vous servir de ce certificat pour changer votre nom sur d'autres documents personnels tels que votre permis de conduire ou vos cartes de crédit.

Les personnes qui sont nées en Ontario et qui changent leur nom recevront aussi un nouveau certificat de naissance portant leur nouveau nom. Le certificat de naissance délivré automatiquement ne contient pas les renseignements sur les parents. Si vous souhaitez demander un certificat de naissance contenant les renseignements sur les parents ou une copie certifiée conforme de l'enregistrement de naissance, vous pouvez également joindre à la présente formule une demande de certificat de naissance et le paiement qui lui est associé ou le demander à une date ultérieure (quand le changement de nom sera terminé.)

Un certificat de naissance de l'Ontario est l'extrait de l'enregistrement d'une personne.

Le sexe (M, F ou X), conformément à l'enregistrement de la naissance d'une personne, figurera sur le certificat, sauf si vous indiquez que vous ne voulez pas qu'il y figure en sélectionnant la case ci-dessous :

☐ Je ne veux pas que le sexe figure sur ce certificat de naissance

Veuillez noter que cette demande ne modifiera pas l'enregistrement de naissance.

Avertissement : Le gouvernement de l'Ontario ne peut pas garantir qu'un certificat de naissance où le sexe ne figure pas sera accepté par les organisations en Ontario ou par d'autres sphères de compétence.

Partie 6 – Suite

Déclaration solennelle

Doit être signée par la personne qui demande le changement de nom.

En signant cette déclaration solennelle, je déclare que j'ai suivi toutes les règles et que j'ai fourni tous les documents nécessaires pour la demande de changement de nom.

Je déclare que j'ai obtenu tous les consentements nécessaires exigés dans la demande ou accordés par le tribunal.
Je déclare que tous les avis précisés dans cette demande ont été signifiés.
Je déclare que je suis un résident habituel de l'Ontario depuis au moins un an au moment de présenter cette demande.
Je déclare que je ne présente pas cette demande pour un usage abusif.
Je déclare que les renseignements que j'ai fournis dans la demande sont exacts et complets.

Pour les personnes nées en Ontario :

Je confirme que j'ai retourné avec cette demande tous les certificats de naissance délivrés précédemment, les certificats de naissance avec les informations parentales et les copies certifiées conformes de l'enregistrement de la naissance en ma possession. Je suis conscient que tous les certificats de naissance et les copies certifiées précédemment délivrés ne seront plus valables après le traitement de ce changement de nom.

Le demandeur doit apposer ses initiales dans la case

Je soussigné(e), _____ fais cette
(écrire le nom du demandeur en caractères d'imprimerie)
déclaration solennellement et convaincu(e) en toute conscience qu'elle est véridique et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous la foi du serment.

Doit être signée devant un commissaire aux affidavits.

Signature du demandeur
X

Déclaré devant moi à _____
(Nom de la municipalité où la déclaration a été faite)

(Nom du comté, du district ou de la municipalité régionale où la déclaration a été faite)

le _____ 20 _____
(jour) (mois) (année)

Signature du commissaire

Sceau du commissaire **Ou** indiquez la profession ou le pouvoir d'agir en tant que commissaire

--	--

Modes de paiement et lettre d'autorisation pour paiement par carte de crédit			
Renseignements sur le demandeur			
Nom de famille ou nom unique	Prénom	Autre(s) prénom(s)	
Renseignements sur le sujet			
Nom de famille ou nom unique	Prénom	Autre(s) prénom(s)	
Droits			
Sélectionnez la ou les cases appropriées :			
☐ Changement de nom d'une personne adulte – 137 \$		Combien? _____	
☐ Changement de nom d'un enfant en même temps qu'un adulte – 22 \$		Combien? _____	
☐ Changement de nom d'un enfant seulement (pas en combinaison avec le changement de nom d'un adulte) – 137 \$		Combien? _____	
Montant total du paiement autorisé inclus. _____ \$			
Pour toutes les demandes :			
- Assurez-vous d'envoyer le montant exact des droits avec les formulaires, les pièces justificatives et tous les certificats originaux. - Nous N'acceptons pas les paiements en argent comptant, quel que soit le type de demande - Si votre demande vous est retournée pour une raison quelconque, vous devez fournir à nouveau les renseignements sur votre carte de crédit (si vous les avez utilisés), car votre demande sera déchetée pour des raisons de protection de la vie privée et de sécurité. - Les droits peuvent changer sans préavis.			
Demands présentées au Canada :			
- Envoyez votre demande par la poste et payez par chèque ou mandat (libellé à l'ordre du ministre des Finances), VISA ou MasterCard. - Nous n'accepterons pas les chèques postdatés. Nous facturons des frais administratifs de 35 \$ pour tout chèque retourné par une institution financière.			
Demands présentées à l'extérieur Canada			
Si vous faites parvenir votre paiement d'ailleurs que du Canada, vous devez payer soit par mandat international en devises canadiennes, tiré sur une chambre de compensation canadienne ou par VISA ou MasterCard			
Assistance :			
Veuillez aller à ServiceOntario.ca ou communiquez avec nous par téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156 ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305; ATS/téléscripteur (pour les malentendants) 416-325-3408.			
Mode de paiement - Cochez la case de votre mode de paiement pour cette demande			Sensibilité moyenne
☐ VISA	☐ MasterCard	☐ Chèque	☐ Mandat
Si vous payez par chèque ou par mandat, veuillez le libeller à l'ordre du ministre des Finances .			
Renseignements sur le carte de crédit			
Inscrire en caractères d'imprimerie le nom du titulaire de la carte (tel qu'il apparaît sur la carte de crédit)		Nom de la compagnie de crédit	
Numéro de carte de crédit		Date d'expiration mm aa	
Signature du titulaire ou du fondé de pouvoir		Date (aaaa/mm/jj) Année Mois Jour	

Les renseignements personnels de cette formule sont recueillis en vertu de la *Loi sur le changement de nom*, L.R.O. 1990, chap. C.7. Ces renseignements serviront à déterminer si la demande de changement de nom peut être acceptée, à enregistrer le changement de nom, à publier le changement de nom dans La Gazette de l'Ontario, à fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement, des certificats et des avis de recherche et à répondre à des exigences visant les statistiques, les recherches, la médecine, la sécurité et l'observation des lois, les corrections, l'adoption et les demandes de renseignement relatives à l'adoption. Faire sciemment une fausse déclaration dans la présente formule constitue une infraction. Pour toute question concernant la collecte de ces renseignements, veuillez contacter le Registraire général adjoint, Bureau du registraire général, CP 3000, 189, rue Red River, Thunder Bay ON P7B 5W0. Téléphone : à l'extérieur de Toronto, mais à l'intérieur de l'Amérique du Nord 1-800-461-2156 ou à Toronto ou à l'extérieur de l'Amérique du Nord 416-325-8305; ATS/téléscripteur (pour les malentendants) 416-325-3408.